

**LE PROCESSUS
DE CONSTRUCTION
D'UNE DÉMOCRATIE
ALIMENTAIRE EN
PROVINCE DE LIÈGE**
ACTE 2

Ceinture Alimentaire Terre Liégeoise

**Éducation
Permanente**

LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE EN PROVINCE DE LIÈGE

ACTE 2

UN PREMIER FORUM POUR LANCER LA DYNAMIQUE



Depuis juillet 2021, la CATL s'est lancée avec ses partenaires (la conférence des Bourgmestres *Liège Métropole ASBL* et l'Université de Liège, *Gembloux Agro-bio Tech*) dans la création d'un Conseil de Politique Alimentaire (CPA), soit un organe de démocratie participative autour et sur les questions agricoles et alimentaires, pour les 24 communes de l'Arrondissement de Liège.

Ce projet, dont l'acte 1 fut joué à l'occasion d'un séminaire scientifique qui s'est tenu en mars 2021¹, s'est depuis essayé au test de la participation, à l'occasion d'un large forum citoyen (acte 2)². Cette deuxième étape a permis aux partenaires du projet de CPA de jauger le potentiel de mobilisation, d'en expliciter les missions, d'avancer dans la définition de ses thématiques d'action, d'entrouvrir la porte aux questions de composition et de gouvernance des parties prenantes, et de recevoir de premiers retours critiques...

**Chronique d'une expérience
démocratique en cours.**



Le samedi 11 septembre 2021 marque une étape importante pour les Conseils de Politique Alimentaire (CPA) de la province de Liège. En effet, le Forum « *Construisons nos CPA* »³, qui a rassemblé 130 personnes, a permis une première rencontre en présentiel autour des projets de gouvernance alimentaire territoriale. Cette journée fut l'occasion de présenter au grand public les CPA en cours d'élaboration sur les arrondissements de Liège Métropole, Verviers et Huy-Waremme, ainsi que d'avoir des premiers retours et discussions réelles liées à ces projets.

Les objectifs de cette journée étaient multiples. Tout d'abord, il s'agissait d'inspirer les participantes et participants⁴ en leur présentant des initiatives d'alimentation durable qui pourraient être renforcées et/ou essayées via les CPA, sur chaque territoire. Par ailleurs, cette journée visait également à provoquer la rencontre entre acteurs locaux de l'alimentation et à favoriser l'interconnaissance entre ces derniers. Finalement, pour le CPA de Liège Métropole, l'atelier de l'après-midi fut l'occasion pour les porteurs du projet de présenter et de mettre en débat l'architecture d'ensemble pressentie, les premières thématiques prioritaires ainsi que les valeurs clés suggérées pour cet organe en gestation.

Lors de cette journée, un partenariat original avec le secteur culturel fut mis en place. La participation de l'initiative « Les Champs des Possibles »⁵ a apporté une touche artistique et conviviale à l'évènement. Des capsules audios ont été réalisées sur base d'interviews de quelques participants qui étaient invités à définir « leur CPA idéal »⁶. Le slammeur l'Ami Terrien a quant à lui glané des mots tout au long de la journée, et nous les a restitués, à sa manière, sous forme d'un récit poétique. Un concert acoustique de La Valise a finalement permis de clôturer la journée en beauté. Selon les organisateurs, ce partenariat a apporté une réelle plus-value à l'évènement, car il a permis de tisser davantage de liens entre les participants, tout en suscitant la créativité et l'enthousiasme nécessaires à la mise en place d'alternatives.

La CATL réalise ce projet de démocratie alimentaire territoriale dans une démarche d'éducation permanente à travers laquelle il nous tient à cœur de continuer⁷ à documenter le processus en cours de réalisation.

1.

Les états généraux de l'alimentation durable sur trois arrondissements administratifs de la province de Liège

Si les CPA favorisent la mise en réseau d'acteurs situés sur un même territoire, l'idée n'est pas de se refermer sur soi et de tomber dans certaines dérives associées à l'ultra-localisme. Ainsi, ce forum, coorganisé par les trois futurs CPA de la province de Liège, avait également pour objectif de favoriser l'interconnaissance et les relations entre les projets et les dynamiques porteuses à l'échelle du territoire commun, de manière à créer ces CPA sur les meilleures bases possibles, à savoir :

- éviter de créer des doublons
- favoriser l'émulation, la coopération, la création de complémentarités, l'essaimage d'initiatives existantes ayant fait leur preuve (plutôt que de réinventer la roue),
- constituer des masses critiques pour le portage de projets territoriaux plus ambitieux

Par exemple, pour la reconstitution de filières agricoles locales, il est essentiel de mettre en place des projets qui soient agronomiquement pertinents. Comme l'explique Philippe Baret, Doyen de la Faculté des bioingénieurs à UCLouvain, « *ce n'est pas toujours malin d'aller faire la carotte à côté de la ville, alors qu'il y a peut-être un endroit sablonneux où on fera mieux les carottes, avec moins d'intrants et plus de respect pour l'environnement* »⁸. Chaque territoire a donc ses spécificités, dont il convient de tenir compte ; comme il est nécessaire de trouver les complémentarités opportunes entre chacun.

Il semblait donc pertinent de commencer cette journée en présentant des projets concrets animant nos territoires⁹.

Sur l'arrondissement de Liège, les projets présentés comme ayant un potentiel fort pour l'essaimage sont les suivants :

- 1 « **Nourrir Liège** » (festival de la transition alimentaire lancé à Liège en 2017 et qui se diffuse aujourd'hui à Bruxelles, Arlon, Visé, ...);
- 2 « **CreaFarm** » (projet de mise à disposition de terres publiques agricoles permettant de lancer des nouvelles activités maraîchage);
- 3 « **Les Pousses Poussent** » (exemple d'Agriculture Soutenue par la Communauté et d'hybridation des revenus des maraîchers);
- 4 **Collectif Développement Cantines Durables** (accompagnement aux changements des menus des collectivités pour des repas bio et locaux).



Et parmi les projets en cours de lancement pouvant être renforcés via les CPA, nous pouvons citer :

- 1 le « **Pôle agroalimentaire liégeois** » (regroupement d'ateliers de transformation alimentaire, de halls de stockage et d'expédition au service de petits producteurs) ;
- 2 les **Cantines durables dans les crèches communales de la Ville de Liège** (définition et mise en place de la nouvelle stratégie alimentation durable de l'intercommunale ISoSL) ;
- 3 « **Good Food Entrepreneurs** » (réseau structurant en matière de formation et d'accompagnement dans le domaine de l'alimentation durable) ;
- 4 « **GAP Résilience Producteurs** » (création d'un Groupement d'acheteurs professionnels en vue d'augmenter le niveau de résilience des producteurs) ;

5 **Diès** (création d'une coopérative d'emploi réservée aux métiers concernés par l'alimentation durable) ;

6 « **Territoire zéro chômeurs** » (création d'une entreprise sociale qui veut créer des emplois de qualité dans le secteur de la transition écologique pour des personnes dans un parcours d'insertion).

Au total, ce sont ainsi 28 projets en province de Liège, concernant des thématiques variées telles que la restauration collective, le maraîchage, le foncier, l'emploi, la sensibilisation et les filières locales, qui ont été présentés. Vous retrouvez la liste exhaustive de ces projets, ainsi que des explications relatives à chacun, sur le site web de la CATL (<https://www.catl.be/wp-content/uploads/2021/10/Projets-EGAD-11-septembre-2021.pdf> - Consulté le 23/11/21)

2.

L'atelier « Posons les bases du Conseil de Politique Alimentaire de Liège Métropole »

1. LE CPA DE LIÈGE MÉTROPOLE EN BREF

Le début de l'atelier a été l'occasion de rappeler quelques éléments essentiels du projet. Tout d'abord, **qu'entend-t-on par Conseil de Politique Alimentaire ?**

Selon la définition de la cellule Manger Demain¹¹, ce sont des « *structures de gouvernance collaborative rassemblant des acteurs d'un même territoire et gravitant autour des différentes dimensions de l'alimentation (satisfaction d'un besoin humain fondamental, contribution à la qualité de vie et à la santé humaine, préservation de l'environnement, juste rémunération des producteurs, maintien du tissu rural, soutien des circuits courts, développement économique local et création d'emplois, transmission d'une identité culturelle, etc.) en vue d'y soutenir une dynamique de transition vers un système alimentaire durable*¹² »

Pour la CATL, **l'objectif** du projet de CPA est d'accélérer et d'intensifier la transition vers un système alimentaire durable¹³ en intégrant une plus grande variété d'acteurs à la dynamique actuellement en cours sur Liège. Autrement dit, il s'agit de fédérer, au-delà du cercle des citoyens convaincus, afin de favoriser une transformation structurelle du système alimentaire, et améliorer l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable.

Mais **comment** le CPA liégeois permettra-t-il cela ? Grâce à la mise en place de cet espace de rencontre et d'échanges toutes les catégories d'acteurs liées à l'alimentation seront systématiquement incluses et conviées à rejoindre le mouvement de transition alimentaire en cours à Liège. Le CPA permettra d'impulser des collaborations territoriales multi-acteurs susceptibles d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux enjeux et, d'élargir les champs de vision. Si aucun acteur (public, privé ou associatif) ne peut répondre seul aux défis de la durabilité (sociale, environnementale et économique) rencontrés par nos systèmes alimentaires, chacun porte une partie de la solution. Et surtout, créer des liens de coopération entre les divers intervenants du système alimentaire permet de proposer des réponses collectives et plus efficaces¹⁴.

En pratique, le CPA sera un espace via lequel les « projets pilotes » (projets expérimentaux ayant vocation à être diffusés en cas de validation de leur bien-fondé ou de leurs résultats) qui fonctionnent seront plus systématiquement essaimés. Le CPA constituera aussi, grâce à l'adhésion de la conférence des bourgmestres de Liège Métropole au projet, une opportunité pour activer les leviers politiques propres aux communes en matière d'alimentation durable. Enfin, le CPA sera un lieu facilitant l'échange de bonnes pratiques.

Les **exemples de projets** qui pourront se mettre en place via le CPA de Liège Métropole sont nombreux. Citons par exemple : un travail de recensement et de mise à disposition de terres agricoles publiques, la création de nouvelles infrastructures (outils de transformation notamment) pour combler les chaînons manquants des filières locales, ou encore, l'organisation de la production en vue de satisfaire les besoins des cuisines de collectivités.

2. LES PRINCIPES DU CPA DE LIÈGE MÉTROPOLE

Comme évoqué précédemment, le futur CPA de Liège Métropole s'ancrera dans un contexte existant déjà riche en matière de circuits courts et d'alimentation durable. En ce qui concerne les valeurs de cet organe en construction, ses promoteurs ont décidé de se baser sur celles énoncées dans le référentiel

« Vers un système alimentaire durable en Wallonie », adopté par le gouvernement sous la précédente législature¹⁵.

Dans ce travail, **8 principes généraux** du système alimentaire durable ont été listés :

- 1. L'exception et la priorité alimentaire** : l'alimentation est un besoin humain fondamental.
- 2. La multiplicité des valeurs liées à l'alimentation** : l'alimentation n'est pas une simple marchandise.
- 3. L'approche systémique** : le système alimentaire doit être abordé dans toute sa complexité.
- 4. L'amélioration continue** : la transition vers un système alimentaire durable est continue et ambitieuse.
- 5. La diversité** : le système alimentaire est composé de divers modèles, processus et pratiques.
- 6. La collaboration** : chaque acteur a une responsabilité et un rôle à jouer, en interaction avec les autres.
- 7. L'équité sociale** : tous les acteurs doivent bénéficier de la transition.
- 8. La résilience** : le système résiste aux perturbations et limite l'ampleur des crises.

Par ailleurs, **6 objectifs stratégiques** pour un système alimentaire durable ont été dégagés :

1. Garantir la **disponibilité** et l'**accès de tous** à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable.
2. Contribuer à la **bonne santé** et au **bien-être** des citoyens.
3. Générer de la **prospérité socio-économique**.
4. Préserver l'**environnement**.
5. Offrir un niveau de **connaissances** et de **compétences** élevé en matière de système alimentaire durable.
6. Mettre en œuvre des mécanismes de **gouvernance responsables** et efficaces.

Dans le référentiel, chaque objectif stratégique est décliné en objectifs opérationnels et en leviers d'action pouvant inspirer des projets concrets. Si vous désirez en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance du document en question¹⁶.

3. L'ARCHITECTURE DU CPA DE LIÈGE MÉTROPOLE

Le Forum a été également l'occasion de présenter l'architecture pressentie du futur Conseil de Politique Alimentaire de Liège Métropole, et de sonder les participants à ce sujet. L'architecture proposée par les instigateurs du forum se base sur des recherches réalisées sur l'organisation de CPA (ou *Food Policy Councils*) existants (en Belgique, comme dans d'autres pays anglo-saxons), mais aussi sur les intentions et la vision de ces mêmes promoteurs. Le schéma ci-dessous résume les grandes lignes envisagées pour le fonctionnement de cet organe.

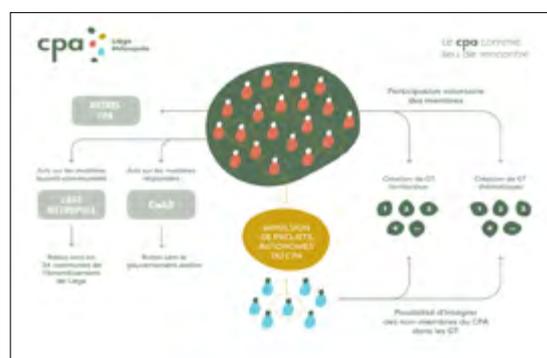


Figure 1 : L'architecture en gestation du CPA de Liège Métropole. (Source : Ceinture Aliment-Terre Liégeoise)
Voir en annexe p14

Le cercle vert représente l'assemblée du CPA, constituée de membres issus de diverses catégories d'acteurs liés au système alimentaire local (production, transformation, distribution, consommation, mais également sensibilisation, éducation, santé, culture, milieu associatif, académique, responsables politiques, etc.).

Différents groupes de travail (GT) représentés à droite du schéma, qu'ils soient thématiques ((cf. ci-après) et/ou territoriaux (le territoire de l'arrondissement de Liège est d'une grande richesse en dynamiques sous-territoriales), seront créés par le CPA. Les membres s'y inscriront de manière volontaire. Ces groupes de travail seront principalement constitués par les membres du CPA, mais la possibilité d'intégrer des non-membres pour l'organisation de projets spécifiques est possible. Cela permettra en effet d'associer les expertises nécessaires pour la mise en place d'actions concrètes et l'impulsion de projets autonomes, qui se développeront en dehors du CPA.

Dans un souci d'efficacité, un travail de priorisation des groupes de travail sera effectué. Tous ne seront pas forcément créés, ni actifs, en même temps. Lors de l'atelier CPA Liège Métropole du 11 septembre 2021, un employé de la Ville de Liège conseillait de « *commencer par un sujet très concret et visible* ». Une autre personne, issue de l'agence de développement économique et territorial Basse Meuse Développement, suggérait de « *choisir un thème prioritaire sur base de ce sur quoi les membres du CPA ont prise* ». De l'avis unanime des participants, il ne faut en tout cas pas démultiplier les GT et que le CPA se ne transforme pas en « usine à gaz ».

Une intervenante a aussi souligné que l'organisation du travail en différents GT impliquait un « *risque de discussions en vase clos* ». Outre l'ouverture à des membres extérieurs, il est en effet nécessaire de trouver un mécanisme permettant de faire remonter l'information et de la centraliser pour la diffuser au mieux à l'ensemble des membres du CPA.

A gauche de l'image sont représentés les liens que le CPA de Liège Métropole aura avec d'autres structures de gouvernance. Tout d'abord, il continuera à être en lien avec les autres CPA wallons, en particulier ceux des territoires adjacents. Comme évoqué précédemment, le CPA de Liège Métropole n'a pas pour objectif de fonctionner en autarcie, synonyme de repli sur soi, et veillera donc à établir des relations de coopération avec les territoires voisins.

Le CPA de Liège Métropole aura aussi comme rôle d'émettre des avis sur les matières communales et supra-communales via l'ASBL Liège Métropole (la « Conférence des Bourgmestres »), qui en assurera le relais vers les élus locaux des 24 communes constituant l'arrondissement¹⁷. Il pourra enfin faire remonter les réalités locales vers le Collège wallon de l'Alimentation Durable (CwAD), dans le but de lui adresser des avis et des recommandations sur les matières régionales.

En d'autres mots, le CPA aura notamment une fonction de conseil consultatif pour les matières communales et régionales. Mais, ses recommandations seront-elles réellement prises en compte par les élus locaux ? Cette question fera partie du retour d'expérience qui sera réalisé chaque année dans le cadre du rapport annuel du CPA.

3.

Chantiers prioritaires et thématiques de travail

Les thématiques dont les CPA peuvent s'emparer sont diverses, tant la question alimentaire peut être abordée selon plusieurs « portes d'entrée ». Dans le dossier de candidature remis lors de l'appel à projet *Relocalisons l'alimentation en Wallonie*, (et qui a soutenu la mise en place du CPA liégeois), les promoteurs du projet proposaient *a priori* les thématiques de travail suivantes : foncier, formation et accompagnement, logistique et distribution, chaînons manquants, collectivités, alimentation saine pour tous. Cette liste constituait une base, un socle à affiner de manière collaborative avec les acteurs du territoire de Liège Métropole.

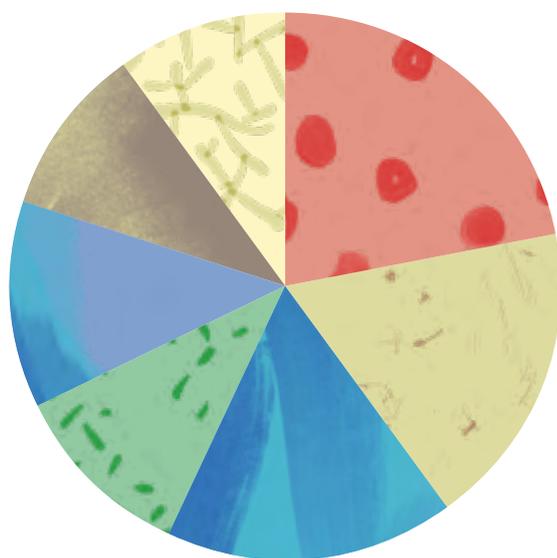
Lors du séminaire du 11/03/21¹⁸ coorganisé avec l'Université de Liège, les participants ont émis des recommandations relatives aux axes de travail du CPA. Cinq axes furent ainsi plébiscités du côté de l'offre : « viabilité des producteurs », « accès au foncier », « formation et accompagnement », « création d'infrastructures », et « emploi et insertion socio-professionnelle ». Et trois du côté de la demande : « sensibilisation », « droit à l'alimentation durable pour tous », et « travail sur un environnement soutenant via, notamment, les marchés publics ».

Le forum a aussi permis d'avancer dans la priorisation de ces thématiques avec un panel d'acteurs plus large et diversifié. Étaient notamment présents au Forum, plus de producteurs¹⁹ sur petite surface, des citoyens engagés un bureau d'étude en développement

territorial (Pluris), des responsables de Plan de Cohésion Sociale (villes de Liège et Herstal), un membre actif d'une coopérative de distribution liégeoise (Oufticoop), des structures encadrant les jeunes entrepreneurs (Jobin et Step Entreprendre), un collectif développant les cantines durables à Liège (CDCD), une ONG investie dans l'économie solidaire en Belgique et qui travaille à la constitution de CPA dans les pays du sud (Autre Terre), ...

Nous avons constaté avec plaisir que les profils réunis autour du projet étaient de plus en plus variés, sans toutefois atteindre le niveau de diversité voulue. Ainsi, aucune structure ou entreprise basée sur le modèle économique dominant n'a encore pris part aux ateliers. Et, de manière prévisible, le public présentement intéressé à participer au développement du CPA est déjà sensibilisé aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels. L'objectif d'ouverture du CPA liégeois à tous types d'acteurs, même aux plus conventionnels (à condition qu'ils aient une volonté d'agir pour la transition alimentaire, et s'inscrivent dans les principes du référentiel wallon cité précédemment), n'est pas encore atteint et nécessitera plus d'efforts. À cette fin, les promoteurs du CPA ont lancé un travail d'exploration du territoire et de recensement participatif²⁰ sur les 24 communes de l'arrondissement de Liège. Des rencontres par sous-territoires sont également prévues début 2022.

Aux vues des thématiques citées ci-dessus, il a été demandé à la trentaine de participants de les prioriser. Les réponses recueillies se répartissent comme suit :



- 22% — Viabilité des producteurs
- 18% — Information et sensibilisation
- 17% — Accès au foncier
- 11% — Infrastructure et logistique
- 12% — Droit à l'AD pour tous
- 10% — Formation et accompagnement
- 10% — Aménagement du territoire et AD

Figure 2 : Thématiques prioritaires pour le CPA de Liège Métropole selon les participants à l'atelier « Posons les bases de notre CPA » le 11/09/21

D'autres thématiques, jusqu'à présent non identifiées, ont également été pointées: le besoin d'identification et de cartographie des initiatives en alimentation durable ; la protection de l'environnement (pollution des sols, des eaux, replanter des haies et arbres le long des champs) ; la dénonciation de politiques ou d'actions qui vont à l'encontre de l'alimentation durable ; l'intérêt de créer un agenda partagé entre les futurs membres du CPA ; et enfin le besoin de travailler sur la mobilité.

Finalement, la question de l'échelle sur laquelle ces chantiers devront être menés a été posée. La majorité des participants a validé la pertinence de miser sur une dynamique supra-communale, à l'échelle de l'arrondissement administratif, sachant bien sûr que l'action du CPA doit s'envisager en bonne intelligence avec les autres niveaux de pouvoir - régional, national, européen - qui ont une influence décisive sur les agricultures et les systèmes alimentaires locaux.

L'ensemble des informations recueillies constitue une source de renseignements précieux pour les futurs membres du CPA, au moment où ils leur incombera de décider des groupes de travail à créer. Pour ne pas être acculés à mener tous les chantiers de front, il sera probablement opportun d'élaborer une chronologie pour le développement des GT. Mais aussi de l'adapter en fonction des réalités de terrain et de la disponibilité des membres du CPA pour avancer concrètement sur telle ou telle thématique.

Enfin, rappelons que les groupes de travail permettront la mise en lien d'acteurs pour la mise en place de projets sur le territoire, mais que les projets se réaliseront de manière autonome. Le CPA ne se chargera notamment pas de l'implémentation de projets entrepreneuriaux. Le soutien octroyé par la Wallonie pour lancer le CPA liégeois finance essentiellement du temps de travail pour effectuer des tâches d'analyse, de diagnostics, d'animation, de mise en lien et de création de coalitions autour de nouveaux projets.

Par contre, les activités du CPA ont bien pour vocation d'aider, de soutenir de créer des chaînons manquants des filières, de nouvelles activités économiques, nécessitant des études de marché, juridiques, économiques, bref de faisabilité. Cela nécessitera des budgets *ad hoc* qui devront être trouvés par ailleurs.

4.

Conclusion

A posteriori, ce forum organisé dans l'espace symbolique de l'école d'horticulture de la Ville de Liège, nous apparaît comme un test de légitimité pour les 3 projets de CPA en province de Liège. La participation de plus de 130 personnes à l'événement a confirmé un intérêt pour le processus en cours.

La matinée, très stimulante, a été marquée par la découverte des projets de chacun, et la mise en réseau. Selon une participante : « *La journée a été l'occasion de découvrir des initiatives de transition alimentaire proches de Liège (même pour moi qui connaît bien la dynamique), et certaines que je ne connaissais que de nom, mais sans comprendre leur fonctionnement ni/ou les projets développés.* ». De nombreux participants nous ont partagé leur joie de rencontrer d'autres personnes et d'autres projets « en présentiel ». Car, oui, le CPA de Liège Métropole, c'est surtout cela : un espace de rencontre et d'échanges, autour de notre alimentation, dans notre territoire.

Le partenariat mené avec le secteur de la culture a ajouté une touche poétique et une dimension conviviale à l'événement, et ouvre de nouvelles portes pour des projets futurs.

Concernant l'atelier de l'après-midi, nous avouons, en tant qu'organisateur, avoir fort « chargé la barque ». Nous confessons que le programme des ateliers de l'après-midi était très (trop ?) ambitieux, en voulant profiter de ce moment de partage pour aborder de nombreux sujets avec les participants dont les principes généraux, son architecture et les diverses thématiques. Peut-être aurions-nous dû organiser cela de manière plus légère, en ne ciblant que certains de ces aspects.



Par rapport au public touché, si nous avons réuni un panel de participants plus étendu et varié lors de ce forum automnal que lors du séminaire printanier, il y a encore un travail à mener pour intégrer davantage d'acteurs représentant l'ensemble de la filière alimentaire, dans la dynamique en cours. De nombreuses questions se posent encore par rapport à la composition du CPA.

Ainsi, qui sera vraiment autour de la table une fois le CPA lancé ? Qui aura le temps de s'investir régulièrement dans des groupes de travail, à part les acteurs déjà financés pour ce type de missions ? Est-il possible de faire du CPA un réel organe citoyen et démocratique ? Et comment intégrer au mieux les producteurs et autres acteurs de la chaîne de production, vu leur peu de disponibilités et les contraintes inhérentes à leur métier ?

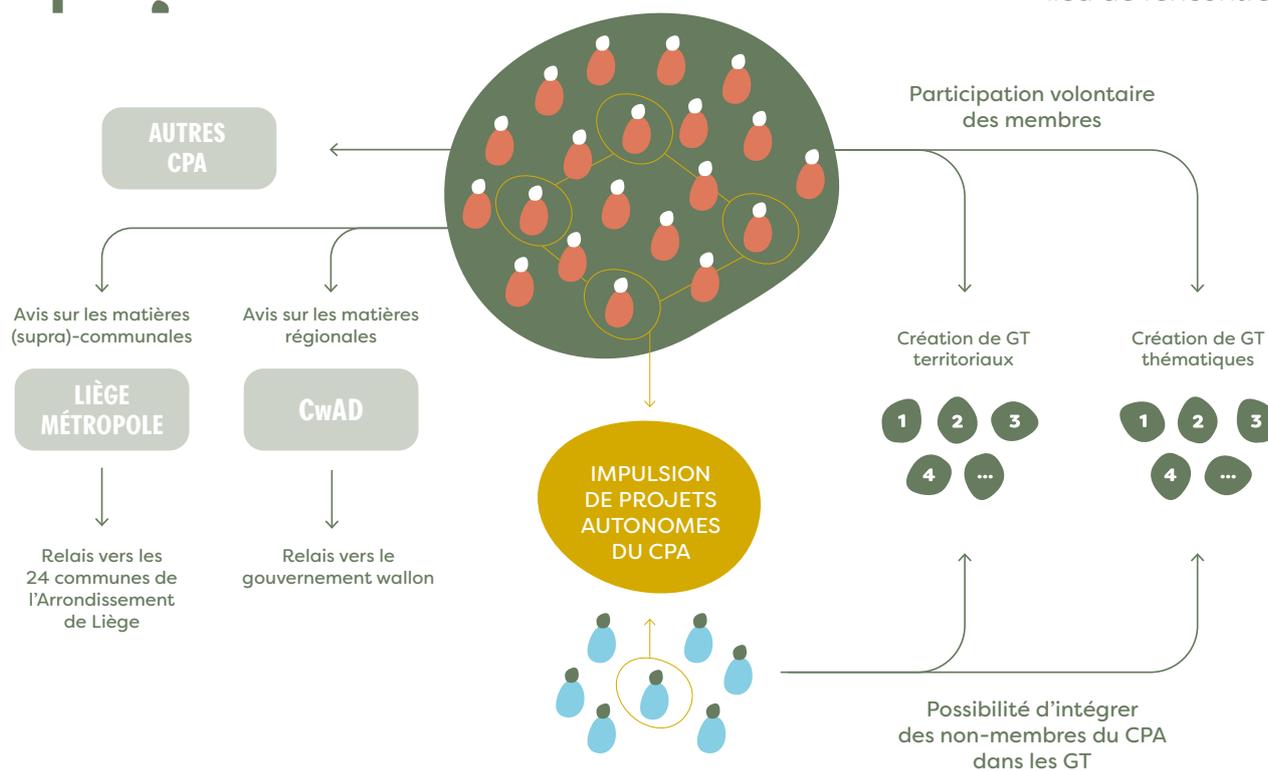
Tous ces questionnements nous rappellent qu'il n'y a pas de méthode « clé sous porte », ou de guide à suivre pas à pas pour créer un CPA exemplaire en termes de participation démocratique, mais aussi d'impact pour le territoire. A l'heure où nous rédigeons cette publication, la « note de cadrage » de la Région wallonne concernant les CPA n'est pas encore publiée²¹. Finalement, le processus de création d'un CPA constitue une expérimentation sociale qui comporte son lot de défis, et que nous continuerons de documenter de manière transparente.

5.

Annexes



Le **cpa** comme
lieu de rencontre



6.

Notes de fin

1
Le Référentiel « Vers un système durable en Wallonie ». URL : <https://www.mangerdemain.be/2018/09/01/le-referentiel-pour-une-alimentation-durable-en-wallonie/>.

2
A l'occasion d'un large forum organisé le 11 septembre 2021 à Liège.

3
Le Forum du 11/09/2021 fut organisé par la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL), en partenariat avec le Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers (RATaV) et le GAL Jesuishesbignon (ces 2 dernières structures sont respectivement porteuses des projets de création du CPA de Verviers, et du CPA Meuse Condroz Hesbaye).

4
Note : les enjeux d'égalité de genre sont cruciaux pour la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise. Toutefois, pour ne pas alourdir le texte, nous avons décidé donc de ne pas adopter l'écriture inclusive pour cette publication.

5
« Les Champs des Possibles » est un projet à l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, d'Arsenic2 et de la compagnie Adoc. Ils fédèrent un ensemble d'initiatives culturelles et sociales portées par des artistes, des travailleurs culturels et sociaux, des citoyens qui mettent en projet d'autres possibles, explorent des alternatives, réinventent de nouvelles formes d'expressions et de résistances citoyennes.

6
Les capsules audios sont disponibles sur le site du projet. Voir : <https://champsdespossibles.org/category/semeurs-de-graines-les-rendez-vous/>

7
Voir notre première publication dans le cadre de la création du CPA Liège Métropole, Le processus de construction d'une démocratie alimentaire en province de liège - Acte 1, URL : <https://www.catl.be/2021/09/02/le-processus-de-construction-dune-democratie-alimentaire-en-province-de-liege-acte-1/>

8
Etopia, 16 avril 2020, COVID-19: Philippe Baret : « Il faut réfléchir à une souveraineté alimentaire qui évite l'identitaire et le repli sur soi ». URL : <https://etopia.be/covid-19-philippe-baret-il-faut-reflechir-a-une-souverainete-alimentaire-qui-evite-lidentitaire-et-le-repli-sur-soi/> Consulté le 25/10/21.

9
Chaque organisateur a invité les projets qui lui semblaient les plus représentatifs de la transition alimentaire sur son territoire (la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise pour l'arrondissement de Liège Métropole, le Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers pour Verviers, et le Gal Jesuishesbignon.be pour Meuse Condroz Hesbaye). Il s'agissait d'une liste non exhaustive ayant pour but d'inspirer les participants lors de l'événement du 11 septembre 2021.

10
<https://www.catl.be/wp-content/uploads/2021/10/Projets-EGAD-11-septembre-2021.pdf>

11

La cellule de coordination de la Stratégie Wallonne en Alimentation Durable « Manger Demain », lancée en 2018, a été mandatée par le gouvernement wallon pour investiguer la question des CPA et définir un cadre pour les CPA locaux wallons. La définition utilisée ici et diffusée par Manger Demain était destinée à faire autorité en Wallonie. Toutefois, cette définition n'a, à l'heure actuelle, pas été approuvée par le gouvernement wallon. Les acteurs de terrain sont en attente d'un cadre émanant de la Région Wallonne. Une note de cadrage est en construction et sera validée par la Région Wallonne d'ici fin 2021.

12

<https://www.manger-demain.be/cpa-locaux/>
Consulté le 08/10/21

13

C'est-à-dire plus résilient, respectueux des humains et de l'environnement.

14

A ce sujet, lire : CERDD, 2015, Système alimentaire et coopérations entre acteurs du territoire, Revisitez vos pratiques pour ouvrir de nouvelles opportunités.

15

Il s'agit d'un document publié en 2018 par le département Développement durable du Service Public de Wallonie, fruit d'un large travail de consultation réalisé en 2017 et 2018. Une centaine de structures ont été invitées à y participer : des représentants des acteurs directement impliqués dans le système alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, consommateurs), ainsi que des représentants de pouvoirs publics, d'associations, d'acteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche .

16

Le Référentiel « Vers un système durable en Wallonie ».
URL : <https://www.manger-demain.be/2018/09/01/le-referentiel-pour-une-alimentation-durable-en-wallonie/>

17

Ans, Awans, Flémalle, Grâce-Hollogne, Juprelle, Seraing, Liège, Saint Nicolas, Beyne-Heusay, Fléron, Soumagne, Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Neupré, Sprimont, Trooz, Herstal, Oupeye, Visé, Bassenge, Blegny, Dalhem.

18

Op cit

19

Si un des objectifs principaux du CPA est d'augmenter la viabilité des fermes locales, il est crucial d'intégrer les producteurs au processus d'élaboration de cet organe. Lors de cet atelier, 4 producteurs étaient présents sur 30 participants au total. Sachant que le samedi 11/09/21 coïncidait avec le weekend « fermes ouvertes », et que septembre est un mois intense pour les producteurs, la présence de ces derniers n'était pas gagnée. Il faudra toutefois aller davantage vers eux par la suite, et leur consacrer des moments spécifiques pour s'assurer que le CPA de Liège Métropole les serve au mieux.

20

N'hésitez pas à participer au recensement via notre site !
Voir : <https://www.catl.be/2021/09/24/vous-etes-un-acteur-economique-culturel-etc-de-l'alimentation-dans-l'arrondissement-de-liege-inscrivez-vous/>

21

Cette note de cadrage sera, en théorie, publiée fin 2022

Analyse rendue possible par



Rédaction
Louise Balfroid

Relecture
Olivier Heuskin
Julien Noël

Design graphique
Taste & Visual
@tasteandvisual

Couverture
Orama
@orama_illustration

Le document est composé
en Georama et en Newsreader
dessinées par Production Type.

-
Novembre 2021
Liège

Ceinture Aliment-Terre Liégeoise

**Éducation
permanente**

La mission de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) est de favoriser le développement de l'alimentation durable et des filières courtes et locales, en sensibilisant à ces thématiques, en soutenant les acteurs qui les composent et en facilitant leur développement.

Elle a été lancée en novembre 2013 par une coalition d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise.

Plus d'informations :

www.catl.be

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de demande de reconnaissance en éducation permanente de la CATL.

Vous désirez consulter nos autres analyses et études, vous les trouverez ici: <https://www.catl.be/la-catl/education-permanente/>